

Épreuves orales de FRANÇAIS, Filières MP et PC

Rapport de Mmes Julie BOCH, Isabelle GUILLAUME, MM. François CHATELAIN, Jean DELABROY et Marc HERSANT, examinateurs.

Le concours 2008 a offert son lot d'excellentes prestations de candidats bien préparés, sérieusement informés sur les méthodes des épreuves, convaincus de la nécessité de manier devant les examinateurs une langue impeccable et manifestant à l'occasion une culture vivante et diversifiée. La réussite est donc à la portée de nombreux étudiants, même si les lettres ne sont pas leur spécialité. Rappelons d'ailleurs que l'épreuve n'est pas purement « littéraire », que les textes proposés peuvent à l'occasion porter sur des sujets littéraires mais que d'autres sujets très variés peuvent y être abordés, qu'aucun des éléments de l'épreuve – contrairement à ce que semblent croire certains candidats – n'est une « explication de texte » du type de celles qui sont attendues à l'oral du Baccalauréat. Ainsi, le relevé des procédés stylistiques des textes, sauf de manière ponctuelle et au service d'un discours plus général, est « hors sujet ». L'épreuve n'est pas non plus un examen systématique et tatillon de « culture générale », même si l'examineur peut à l'occasion poser des questions ponctuelles sur les textes ou sur les références mobilisées par les candidats eux-mêmes, si elles paraissent trop incertaines ou artificielles. La bonne compréhension des textes, la capacité à produire un discours structuré, clair, nettement problématisé, sont de toute manière des atouts plus sûrs qu'une succession d'exemples factices ne correspondant pas à de véritables connaissances personnelles. En revanche, les négligences verbales (un candidat fait précéder son résumé d'un « ouais » incongru, un autre utilise sans vergogne pendant l'entretien un terme familier comme « vachement ») n'ont évidemment pas le don de séduire les examinateurs. L'incertitude tristement exhibée quant aux conventions de cet oral (« Je dois résumer le texte ? », « J'ai 30 minutes, c'est ça ? ») ne rencontre pas davantage de succès.

L'ignorance des règles du **résumé**, pourtant répétées année après année dans les rapports, est assez fréquente pour justifier de nouveaux rappels. Un résumé n'est pas un collage d'expressions du texte puisées, parfois presque au hasard, ici ou là. Une des exigences fondamentales de l'exercice est la reformulation, ce qui suppose à la fois une bonne compréhension du texte et une vraie distance prise par rapport à sa « lettre ». Certains candidats parviennent à ramasser dans des formules synthétiques parfois brillantes la matière d'un développement du texte, et c'est évidemment dans ce sens qu'il faut aller. Changer le lexique en conservant la syntaxe de telle ou telle phrase apparaît comme une facilité qu'il convient d'éviter. Certains candidats, peut-être pour retarder le moment d'en arriver à un « commentaire » qu'ils redoutent, s'attardent sur un « résumé-fleuve » qui n'a plus rien d'un résumé, dépasse parfois cinq minutes de parole et peut même prendre la forme d'une « analyse » complètement incongrue. L'erreur la plus fréquente consiste à ne pas respecter le système énonciatif du texte, à ponctuer par exemple le résumé de formules du type « selon l'auteur », « l'auteur dit que », alors qu'une des règles fonda-

mentales de l'exercice consiste à « feindre » d'être en quelque sorte l'auteur lui-même, dans une tentative de « concentration » de sa propre pensée. Lorsque les marques d'un destinataire apparaissent dans le texte (l'auteur prend à parti le lecteur, s'adresse à un prince ou à un ami, etc...) il est bon de « reproduire » cette situation d'énonciation dans le résumé. Mais un bon résumé doit aussi faire apparaître aussi clairement que possible le cheminement de la pensée de l'auteur, la dynamique intellectuelle et la progression logique du texte.

Le « **commentaire** » qui suit n'est pas une analyse systématique de la page proposée, mais il n'est pas non plus une « dissertation » libre vaguement inspirée d'un mot ou d'une expression du texte censés justifier la récitation d'un cours. L'idéal est de construire une réflexion à partir d'une problématique étroitement liée au texte et de ne jamais perdre celui-ci de vue (les transitions étant les moments tout indiqués pour s'y ressourcer). L'exposé doit être construit et son plan annoncé clairement. Des qualités de clarté et de logique sont attendues et appréciées, et parviennent plus facilement à convaincre les examinateurs que la récitation convenue de références « philosophiques » parfois absurdement plaquées. Les exemples peuvent être empruntés à l'histoire, à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'actualité : l'essentiel est qu'ils témoignent d'une véritable appropriation et ne s'exposent pas à des demandes de précisions embarrassantes. Trop de prestations s'apparentent à un défilé inorganisé de références très lointaines dont le rapport à la problématique proposée devient de plus en plus brumeux. Rappelons aux candidats que leur mémoire est moins sollicitée dans cette épreuve que leurs qualités de réflexion et qu'essayer de se « remémorer » pathétiquement les quelques textes autrefois entrevus qui semblent avoir un vague rapport avec le sujet n'est pas une attitude intellectuelle très constructive. Et l'impression est pire encore lorsque les candidats se raccrochent à des lambeaux de souvenirs, s'appuyant sur un film dont ils ont oublié le titre, sur une œuvre littéraire qu'ils confondent, hélas, avec une autre ! Une bonne prestation peut très bien s'appuyer sur un nombre limité d'exemples, s'ils mobilisent une culture réelle, même modeste.

Comme cela a été remarqué dans les rapports précédents, certains exemples convenus lassent les examinateurs. Les candidats ont-ils entendu parler d'autres périodes de l'histoire que du nazisme réduit à quelques clichés ou – actualité oblige – d'un mai 68 de caricature, d'autres tableaux que de la *Joconde* ou de *Guernica*, d'autres musiciens que d'un Mozart présenté comme « le plus grand des musiciens » par un candidat incapable de citer une seule de ses œuvres, et qui semblait vouloir naïvement flatter un examinateur supposé n'aimer que la « musique classique » ? Il ne s'agit pas de chercher l'originalité à tout prix, mais d'échapper à la médiocrité d'une culture si stéréotypée et vide qu'elle n'a aucun sens. D'autres candidats croient séduire les examinateurs en « plaçant » dans leur exposé des références qu'ils croient, après enquête, leur être particulièrement chères : la grossièreté de cet artifice apparaît au premier regard, surtout quand le rapport entre l'auteur cité et le sujet à traiter est incertain. Et il est hasardeux de vouloir plaire au spécialiste d'un auteur en montrant qu'on ne le connaît que par quelques vagues clichés récemment appris. Bref, la culture mobilisée pendant le « commentaire » doit être authentique et « personnelle ». On n'attend pas de candidats jeunes et très pris par leur formation scientifique des connaissances encyclopédiques en art et en littérature. On en at-

tend, en revanche, un minimum d'honnêteté intellectuelle et de curiosité . . . et une culture décente. On peut très bien ne pas savoir que Pétrarque était un poète italien et garder la « tête haute ». Cela devient plus difficile quand on a affirmé de manière péremptoire qu'il n'y a pas eu de règne de Louis XV (Louis XVI aurait directement succédé à Louis XIV pour de mystérieuses raisons que le candidat a oubliées!), quand on n'a aucune idée de ce qui distingue l'*Ancien Testament* du *Nouveau Testament*, quand on semble n'avoir jamais entendu parler d'Homère . . . Cela devient strictement impossible quand on ne sait pas quel roi de France est mort pendant la Révolution! Quant aux anecdotes puisées dans la vie personnelle des candidats ou dans des émissions « vérité », elles ne sauraient passer pour des références culturelles. Et un oral de concours n'est ni une insipide autobiographie ni un recueil maladroit de références rudimentaires à des faits d'actualité mal compris.

L'**entretien** final, qui dure environ un quart d'heure *quelle que soit la durée de la prestation initiale* (qui ne saurait, elle-même, dépasser 15 minutes), est un moment essentiel de l'épreuve que le candidat doit aborder avec sérénité et avec le souci de compléter, de préciser, d'approfondir ce qu'il a déjà dit et d'entrer dans un dialogue aussi efficace et adulte que possible avec l'examineur. Les questions peuvent porter sur le texte ou sur la culture mobilisée par le candidat au fil de son commentaire; elles peuvent inciter le candidat à développer des axes d'étude absents de son exposé; elles peuvent aussi naturellement « élargir » le champ de réflexion. Un minimum de disponibilité intellectuelle est donc apprécié ainsi qu'une certaine aisance à rebondir sur les questions pour proposer avec naturel de nouveaux développements. Les attitudes infantiles consistant à se crispier sur le contenu de l'exposé initial, à le défendre sans nuances, et, dans certains cas heureusement assez rares, à affecter de l'indifférence voire à afficher une certaine hostilité pour les matières « littéraires » sont au contraire évidemment déplacées, et les candidats qui les adoptent ne doivent donc pas être étonnés si la note les sanctionne. Le candidat doit aussi faire l'effort de garder toute sa vigilance sur la qualité logique et rhétorique de ses argumentations et l'entretien ne saurait être un moment de « décontraction » excessif après la tension de la première partie de l'oral. Trop de candidats, sans doute fatigués par l'effort qu'ils ont dû fournir, tombent alors dans la négligence verbale ou dans les manifestations intempestives d'une « subjectivité » envahissante. Echapper à ces travers laisse une agréable impression de contrôle de soi et de respect du caractère « scolaire » de l'épreuve, qu'il ne faut naturellement pas oublier. Enfin, on notera que pendant l'entretien plus encore que pendant l'exposé initial, les références culturelles ne sont véritablement appréciées que si elles correspondent à une appropriation authentique.